

mer 04/02/2026 - 17:46



Le jardin fait peau neuve. Le nouveau hors-série de L'Ami des jardins (Reworld Media) a enlevé les mauvaises herbes. En dessous, se cachait une nouvelle formule dévoilant davantage de conseils et de découvertes. Toutes les nouveautés sont à retrouver le 13 février chez les marchands de presse au prix de 7,60 euros sous la codification 18850.

Eclairer les problématiques contemporaines

Cette publication inaugure le lancement de la nouvelle formule des hors-séries de l'Ami des Jardins. Elle comprend à la fois des "changements de contenu et une augmentation" du nombre de rubriques, en passant de deux à quatre, indique l'éditeur. Chacun des hors-séries se présente désormais en quatre parties. Leur objectif "est de répondre à des problématiques d'actualité que les jardiniers se posent sur divers points", clarifie-t-il.

Au premier plan : les restrictions liées à l'eau

Pour rester en forme et offrir à vos clients leurs meilleurs aspects, les sols et les plantes ont besoin d'eau. Mais, à l'heure où des restrictions sont parfois imposées, comment la flore peut-elle donner le meilleur d'elle-même ? Le magazine donne quelques clés : anticiper ces mesures, opter pour des végétaux "plus résistants" ou installer des paillages à l'efficacité redoutable.

Cette première partie comprend aussi un entretien avec "un spécialiste de l'évolution climatique", précise l'éditeur. Le dossier sur les graminées de ce numéro met en avant celles qui s'accommodeent à la sécheresse et se poursuit avec les meilleures espèces selon les utilisations déterminées. Au sommaire également, le dossier sur le tourisme emmène vos clients en

promenade en Bretagne, le long de "la route de la fraise". Il leur présente des adresses, des variétés, des conseils pour les cultiver et des avis d'experts. Un portfolio enseigne aussi comment identifier les volatiles et leurs nids. En plus, le quiz végétal attend les plus joueurs des jardiniers.

Union Presse - 16 place de la République 75010 Paris - Tél : 01 42 40 27 15